

Rencontre du Club des villes et territoires cyclables

Hôtel de Ville de Paris, 16 mars 2016

«Nul n'est censé ignorer le vélo ! »

Introduction

J'ai le plaisir d'introduire notre Rencontre nationale 2016 à Paris et de vous remercier pour votre présence nombreuse, car c'est chaque année un moment important et convivial d'échanges entre élus, techniciens et experts autour de sujets d'actualité à la fois techniques et politiques.

Nous avons la grande chance de vous accueillir, tous les ans, dans des conditions excellentes grâce à la Ville de Paris, et notamment à notre collègue – et ami - Christophe NAJDOVSKI, maire-adjoint et membre du CA du Club. En votre nom, au nom du Conseil d'administration du Club, je le remercie vivement !

Cette année encore, la Rencontre nationale est placée sous le signe du partenariat et de la coopération :

➤ Partenariat avec la Ville de Paris, comme je viens de le rappeler, et avec le Cerema. En effet cette édition de la Rencontre nationale du Club a été conçue et organisée, comme en 2014, avec le Cerema. Cette collaboration va presque de soi tant le travail du Cerema est au cœur de toutes les évolutions réglementaires. Tant l'action du Cerema est un puissant soutien et même un déclencheur puisque nous n'oublions pas au Club que c'est la présentation du Code de la rue Belge fin 2004 dans une journée d'études organisée par le Certu (son nom à l'époque) qui a déclenché notre intérêt et notre mobilisation pour reproduire la même démarche en France !

Je tiens à remercier tout particulièrement Thomas Jouannot pour son investissement dans la préparation et les interventions de cette journée. Ainsi que Benoît Hiron, qui ne peut être présent aujourd'hui, qui accompagne et enrichit nos travaux depuis de nombreuses années.

➤ Coopération entre toutes les collectivités membres du réseau : c'est l'ADN du Club ! Un lieu de partage de connaissances et d'échanges de savoir-faire.

C'est la force de ce réseau que de rassembler des collectivités dans leur grande diversité - taille et compétences, localisation, couleur politique... - et c'est aussi une grande source d'idées et d'expériences au service de l'action qu'elle soit législative, réglementaire ou politique.

➤ Coopération avec les acteurs économiques : industriels, sociétés de services, starts up, distributeurs, concepteurs... L'avenir du vélo et des mobilités actives ne peut s'écrire sans leur contribution et surtout sans les associer en permanence à nos travaux et nos propositions. C'est avec cette conviction que nous avons lancé officiellement la *Plateforme du vélo et des mobilités actives* en janvier dernier, officialisant et dynamisant une démarche de collaboration que nous avons déjà engagée depuis longtemps au Club.

Le rassemblement rend plus fort : il l'a démontré à l'automne dernier quand le Club et les industriels ont défendu l'article 39 de la Loi relative à la transition énergétique, menacé de suppression, qui prévoit une exonération fiscale pour les entreprises qui mettent à la disposition de leurs salariés des flottes de vélos. Avec succès ! Et c'est ensemble que nous allons désormais faire évoluer, entre autres, les modalités d'application de cet article.

➤ Ensemble et bien sûr avec le Club des parlementaires pour le vélo que nous avons lancé en juillet 2012 ! Grâce à la mobilisation de ce Club, transpartisan lui-aussi, qui a saisi avec nous toutes les opportunités législatives de faire progresser le vélo, nous comptons beaucoup d'avancées significatives. Nous aurons l'occasion de revenir sur plusieurs d'entre elles dans la loi relative à la transition énergétique et sur leur application. Le Club des parlementaires pour le vélo est un acteur incontournable du vélo et des mobilités actives. Un acteur avec lequel les pouvoirs publics doivent désormais compter et qui n'hésite pas à aller, avec nous, bien au-delà des objectifs fixés par la politique nationale vélo.

➤ En matière de coopération, je pense aussi bien sûr à la Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo avec qui nous travaillons depuis sa mise en place il y a tout juste 10 ans.

Madame Sylvie Banoun, qui succède à Dominique Lebrun, nous a toutefois fait savoir qu'elle ne pouvait pas intervenir aujourd'hui car sa nomination n'est pas encore officielle.

Nous ne pouvons que souhaiter que la Coordination interministérielle dispose toujours des moyens nécessaires à l'accompagnement du Plan national d'actions pour les mobilités actives au moment où, sous l'impulsion de Monsieur Vidalies, secrétaire d'Etat aux transports, celui-ci entre dans sa seconde phase.

Aujourd'hui, nous fêtons un anniversaire : les 20 ans de la Loi sur l'Air et l'utilisation rationnelle de l'énergie ! Et nous avons le plaisir et l'honneur d'accueillir cet après-midi Madame Corinne Lepage qui était ministre quand ce texte qu'elle a voulu et défendu a été adopté au Parlement. Nous avons déjà interrogé Corinne Lepage pour les 10 ans de la Loi dans notre magazine *Ville & Vélo* : au Club nous aimons les anniversaires car ils sont des occasions de regarder le chemin parcouru et de faire un

inventaire de ce qui reste à faire. C'est un exercice toujours stimulant. Car bien que nous souhaitions tous aller plus vite et plus loin, c'est aussi souvent – heureusement ! – l'occasion de mesurer les avancées, les progressions significatives, qualitatives et quantitatives.

Le titre de cette journée est ambitieux : « Nul n'est censé ignorer le vélo ! ».

Mais c'est bien l'esprit de la LAURE et de son article 20 devenu l'article L228-2 du Code de l'Environnement depuis 2000, point d'appui de combien d'actions et de recours, associatifs ou non, en faveur du vélo !

Sur son application, en 2016, on pourra convenir qu'on peut et doit mieux faire. La journée vous permettra de voir comment : à la lumière de la jurisprudence, des analyses de spécialistes, des bonnes pratiques...

En 2016, dans un contexte de baisse drastique des aides de l'Etat et de difficultés budgétaires locales, il est encore plus évident que ne pas prendre en compte le vélo et la marche dans la réalisation et la rénovation de voiries et plus généralement dans tout projet de mobilité est non seulement une erreur mais une erreur coûteuse !

Prendre en compte après coup les circulations du piéton et du cycliste, c'est plus compliqué, c'est souvent raté et presque toujours plus cher.

Ignorer leurs besoins, c'était la posture dominante dans un design conçu pour et par la voiture et ses thuriféraires. Mais au 21^{ème} siècle, il est impératif de mettre le piéton et le cycliste au centre de la conception des espaces urbains, de la voirie, des espaces de transports et de leur accessibilité, des combinaisons entre les modes de déplacements, bref au cœur de la mobilité. Cela peut paraître enfoncer des portes ouvertes, surtout devant cet auditoire. Croyez-moi, c'est encore un discours pourtant novateur par endroit et qui en tout cas reste combattu par des pans entiers de la société ou du moins de ses dirigeants, avec même, ces derniers temps, quelques retours en arrière inquiétants.

Car si nous défendons résolument cette approche depuis la création du Club il y a plus de 25 ans, elle n'est pas encore totalement intégrée. C'est pourquoi cette journée doit permettre de réorganiser les priorités. Pas seulement celles des gestionnaires de voirie mais aussi celles des aménageurs et des autorités organisatrices de la mobilité à toutes les échelles territoriales. Je pense notamment aux représentants des métropoles, des départements et des régions qui sont avec nous aujourd'hui.

Les mobilités actives ne sont pas des adjuvants qui donnent de la saveur à nos espaces urbains et à nos cocktails modaux, ils sont les ingrédients essentiels de la mobilité du 21^{ème} siècle. La loi, la réglementation, les plans nationaux d'action accompagnent les tendances et peuvent les renforcer, les amplifier. A nous de les faire évoluer de sorte qu'ils créent les meilleures conditions du développement massif du vélo et de la marche sur nos territoires.

Au-delà de cette rencontre 2016 qui permettra j'en suis sûr à chacune et à chacun d'entre nous de repartir avec de nouveaux exemples et de nouveaux outils d'action, laissez-moi terminer en vous donnant quelques informations sur notre club.

Comme toutes les associations d'élus et de collectivités nous sommes touchés par la baisse des budgets locaux et quelques dés-adhésions nous inquiètent un peu. Vous qui êtes, chacun à votre niveau, des ambassadeurs et des ambassadrices de la cause du vélo, n'hésitez pas à redire à quel point notre organisation est utile et à quel point l'adhésion maintenue de ses membres et même l'arrivée de nouveaux venus en notre sein est cruciale non seulement pour la pérennité de nos activités mais aussi pour l'ensemble des politiques en faveur des mobilités actives dans notre pays.

Enfin, certains savent que j'avais annoncé, il y a quelques semaines, ma probable démission, d'ici l'été, de la présidence du Club du fait de l'alternance politique à la région Ile de France. Il semblerait que, dans sa grande sagesse, mon successeur ait estimé utile que je puisse, à ses côtés, continuer à représenter la région IDF au Club. De ce fait, je devrais pouvoir assumer mon mandat dans sa totalité. Je le souhaite en tout cas ardemment tant la tâche qui nous attend est encore énorme et tant j'ai envie de continuer à m'y atteler à vos côtés.

Je vous souhaite une très bonne Rencontre 2016, bons travaux !
Pierre SERNE, Président